

● UNITÉ URBAINE

● UNITÉ RURALE ET SUBURBAINE

○ UNITÉS DU SECTEUR PRIVÉ

MODIFIÉ

Le 23 septembre 2019

PROJET DE L'ANNEXE « T » - MISE À L'ESSAI D'UN NOUVEL HORAIRE DE TRAVAIL POUR RÉPONDRE AUX VOLUMES ADDITIONNELS DÉCOULANT DU DÉPÔT DIRECT DES COLIS

Nous discutons de la possibilité de mener un projet pilote aux termes de l'annexe « T » pour mettre à l'essai un nouvel horaire de travail de 40 heures par semaine réparties sur quatre jours afin de répondre aux volumes accrus de colis découlant du dépôt direct. Le projet pilote devrait commencer en février 2020 et durer un an. Le STTP ou Postes Canada pourront y mettre fin après cette période. Trois installations de la région du Pacifique participeront au projet, soit Maple Ridge, North Burnaby et Port Coquitlam. Si vous ne travaillez pas dans l'une de ces installations, vous ne serez pas touché par le projet.

EN QUOI CONSISTE LE DÉPÔT DIRECT AUTOMATIQUE?

Le dépôt direct automatique (DDA) permet aux très gros clients de Postes Canada d'aller déposer eux-mêmes leurs colis et paquets directement aux postes de factrices et facteurs (PFF). Le DDA permet donc à ces clients de réduire la période de temps comprise entre la réception d'une commande en ligne et la livraison de l'article commandé.

EN QUOI CONSISTE LA PROPOSITION S'APPLIQUANT À L'HORAIRE DE TRAVAIL?

Le DDA est déjà en place dans un certain nombre de PFF partout au pays. Dans chacune de ces installations, selon les contraintes opérationnelles de Postes Canada, une limite s'applique au nombre de colis que les clients peuvent déposer directement à l'installation.

Les clients de Postes Canada qui utilisent le DDA ont demandé une hausse de la limite quotidienne de colis qu'ils peuvent déposer directement à l'installation postale. Le projet pilote mené aux termes de l'annexe « T » permettra de répondre à cette demande de manière équitable.

Dans les PFF sélectionnés pour le projet, l'horaire d'environ la moitié des itinéraires **de facteurs et factrices** sera modifié pour passer à une semaine de quatre jours, et à dix heures de travail par jour (itinéraires 4 x 10). Tous les facteurs et factrices ayant un horaire 4 x 10 travailleront le lundi, auront une journée de congé entre le mardi et le vendredi et n'auront pas de journée de travail prévue la fin de semaine. Ils auront un horaire de travail de 40 heures par semaine, mais leurs heures seront réparties sur quatre jours plutôt que cinq. La semaine de travail des autres factrices et facteurs sera toujours de cinq jours, à raison de huit heures par jour (itinéraires 5 x 8).

De plus, les itinéraires du lundi seront organisés de manière à tenir compte des volumes plus élevés le lundi et compteront moins de points de remise. Les itinéraires du lundi seront plus courts par rapport aux autres jours de la semaine, peu importe que la factrice ou le facteur travaille quatre ou cinq jours par semaine. Le projet pilote n'occasionnera aucune perte de travail pour le groupe 1.

Pour les FFRS, notre objectif est d'amener Postes Canada à établir des itinéraires qui s'approcheront le plus près possible de 40 heures par semaine.

Les volumes à venir d'envois à remettre en mains propres, calculés selon les prévisions, seront intégrés aux itinéraires des FFRS et des factrices et facteurs de l'unité urbaine.

POURQUOI LE SYNDICAT PARTICIPE-T-IL À CE PROJET ALORS QUE POSTES CANADA REFUSE DE RETOURNER À LA TABLE DE NÉGOCIATION?

Le projet pilote permettra au Syndicat de répondre à la croissance rapide des volumes de colis et au déclin de la poste-lettres, et il nous aidera à assurer notre place sur le marché de la livraison des colis.

Le système de mesure des itinéraires de facteurs et de factrices (SMIFF) a vu le jour à une époque où les volumes de colis n'augmentaient pas au rythme actuel. Au cours des dernières années, la moyenne des volumes de colis à l'échelle nationale a connu une croissance annuelle excédant parfois 20 %, et le taux de croissance a été encore plus élevé dans certains PFF. Le taux de croissance des volumes de colis est tellement élevé qu'il devient difficile d'effectuer des mesures du volume exactes aux fins des réorganisations d'itinéraires. Au moment où la réorganisation est mise en œuvre, les volumes de colis risquent d'être déjà sous-évalués. De plus, les volumes élevés du lundi sont actuellement dilués, car ils sont mélangés aux volumes moins élevés des autres jours de la semaine. Nous entendons régler ces problèmes dans le cadre du projet pilote

Nous sommes aussi préoccupés par le fait que Postes Canada pourrait hausser la limite du DDA pour les clients ayant un important volume de colis, sans toutefois accorder aux membres le temps nécessaire et la rémunération appropriée pour effectuer ce travail.

MAINTIEN DES BONS EMPLOIS ET CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE

Les travailleuses et travailleurs des postes peuvent être fiers du travail qu'ils accomplissent à Postes Canada depuis plus de 200 ans. À une époque marquée par une diminution des volumes de lettres et une hausse des volumes de colis, nous ne devons pas avoir peur d'envisager de quelle manière nous pouvons offrir de nouveaux services.

Les changements proposés dans le cadre du projet pilote soutiennent notre engagement à assurer une semaine de travail de 40 heures, et limitent le recours aux effectifs à temps partiel ou temporaires, entraînant **ainsi la création d'un nombre accru de bons emplois à plein temps**. En 2004, un horaire de travail semblable a été mis à l'essai à Moncton et à Saint John, au Nouveau-Brunswick, à l'intention des travailleuses et travailleurs de nuit. Les résultats de ce projet pilote ont clairement révélé que les membres aimeraient avoir une semaine de travail de quatre jours.

Le projet pilote nous offre aussi l'occasion de surveiller de près la sécurité des nouvelles tâches tout en veillant à ce que nos membres puissent concilier plus facilement travail et vie familiale. Nous allons travailler étroitement avec la région du Pacifique et les sections locales concernées, et nous ferons preuve de transparence et d'ouverture en ce qui concerne les avantages et les difficultés du projet. Nous comptons effectuer une analyse exhaustive du projet avant qu'il ne se termine, et nous produirons un rapport final interne.

Solidarité,



Beverly Collins
Secrétaire-trésorière nationale
Membre du Comité directeur de l'annexe « T »

2019 – 2023 Bulletin n° 039

lh/sepb 225- gl/scfp1979

